



Demande d'une aide juridique

Par **bruandet**, le **04/09/2011** à **18:38**

Bonjour,

marié depuis un an , mon mari ne veut plus de vie conjugale 25 ans de difference d'age nous sépare il vit dans l'angoisse de me perdre et ne me supporte plus de ce fait si je quitte le domicile je me met dans mes torts alors que je ne veux pas quitter le domicile , il me pourri la vie pour que je parte , je n'aie aucun revenu , que faire ? aie je droit a des aides ?

Par **mimi493**, le **04/09/2011** à **18:41**

[citation]25 ans de difference d'age nous sépare[/citation] prévisible

Se mettre dans son tort n'est pas toujours une mauvaise chose.

Si vous voulez divorcer, la logique est déjà de trouver un travail puis de trouver un logement.

Sinon, vous devez demander un logement social une fois la demande de divorce faite avec votre avocat.